



Algmar **BIO**



[www.interbiobretagne.asso.fr](http://www.interbiobretagne.asso.fr)







Un projet de filière engagé à partir de fin 2007

Une entrée initiale autour de la réglementation Bio : volonté des professionnels de la filière algues marines de participer à l'écriture du règlement d'application européen (710/2009) et du guide de lecture français.

A partir de 2009 :

- Elargissement du champ de travail en conformité avec la mission de concertation interprofessionnelle et la dimension filière, socles d'IBB
- Construction d'un programme d'actions pluriannuel et multipartenaire



## 5 axes de travail définis par le comité de pilotage du programme

1. Récolte des algues et formation des récoltants
2. Transformation
3. Connaissance et Organisation de la filière
4. Réglementation
5. Recherche



## **Des partenaires mobilisés selon leurs domaines de compétences sur les différents axes du programme :**

- Chambre syndicale des algues et végétaux marins
- Natantia
- Agrocampus Ouest (Beg Meil)
- Syndicat des récoltants professionnels d'algues de rive de Bretagne
- CNRS/Station Biologique de Roscoff
- Ifremer
- Université de Bretagne Ouest
- Parc Naturel Marin d'Iroise
- Entreprises de la filière

**Des liens de travail avec d'autres acteurs impliqués sur la filière algues marines et l'administration :** AgroCampus Ouest (Netalgae/Idealg), DDTM, Comité Régional des Pêches, INAO, DPMA...



## Axe 1 – Récolte des algues (*Natantia*, IBB)

### Guide de bonnes pratiques de récolte des algues de rive

Référentiel pour les récoltants bénéficiant ou souhaitant bénéficier de la certification Bio

Référence pour l'ensemble de la profession

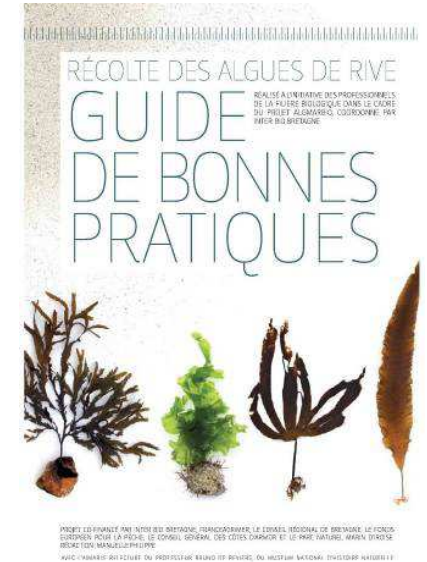
Dans un objectif d'une amélioration globale de la gestion de la ressource

Livret de fiches techniques présentant :

- les différentes algues de rive (biologie, écologie, biomasse disponible)
- leurs méthodes de récolte et le cas échéant, les outils à utiliser pour une gestion durable des ressources,
- les réglementations bio et générale en vigueur.

-4 mises à jour depuis sa première édition en 2011

-Dernière fin 2013, en intégrant les résultats des travaux de l'axe 5 (recherche)



## Axe 1 – Récolte des algues

### Formation des professionnels (*Agrocampus Ouest Beg Meil*)

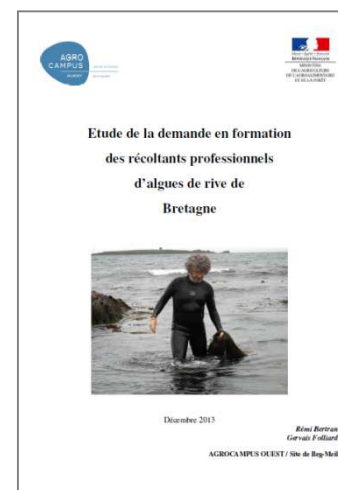
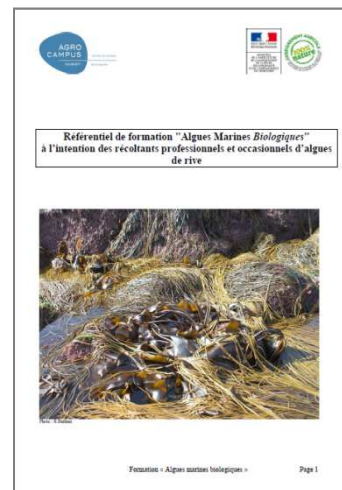
*Objectif initial : appui technique et formation des récoltants souhaitant se faire certifier en bio*

-Un référentiel métier et un référentiel formation édités en 2011

-Une étude sur la demande en formation des récoltants professionnels d'algues de rive de Bretagne réalisée en 2013 :

-Montre un relativement faible intérêt par les récoltants en activité pour la mise en place d'une formation.

-Conclusions à partager en copil / Réflexion à poursuivre néanmoins pour les futurs récoltants ?





## Axe 2 – Transformation des algues (*Initiative Bio Bretagne*)

Objectifs : état des lieux des pratiques de (pré)transformation

Résultat : une première synthèse comprenant :

- l'identification et la caractérisation des techniques et procédés
- l'identification des risques de pollution/contamination fortuite
- état des lieux des mesures prises pour minimiser ces risques

Suite envisagée : à partir de ce premier état des lieux, travail sur un guide de bonnes pratiques au stade de la pré-transformation (transport, stockage, lavage, séchage, pré-séchage) dans un objectif de cohérence et de durabilité au niveau de la ressource et de l'environnement







## Axe 4 – Réglementation (IBB/CSAVM)



Travaux de concertation professionnelle (acteurs bretons et européens), avec l'administration et l'INAO :

- Règlement d'application européen 710/2009 - 834/2007
- Traduction dans le Guide de lecture français en 2010

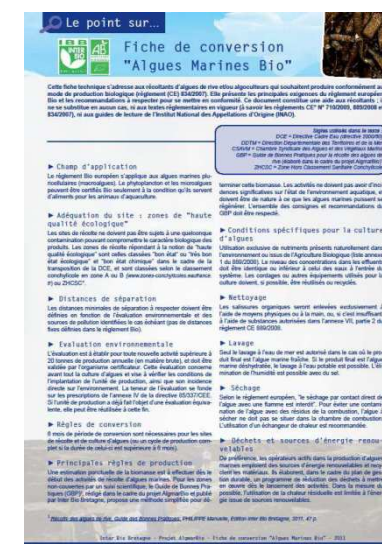
Entre autres règles à respecter :

- Critères de qualité des eaux des zones de récolte
- Des pratiques de récolte conformes à une gestion durable de la ressource algale

-Pratique de récolte : guide de bonnes pratiques (axe1) et travaux de recherche liés (axe 5)

-Zones de récolte : un second dossier « Algmarbio / qualité des eaux » porté par la CSAVM pour étudier la qualité des eaux sur 6 zones de récolte dans l'objectif de les faire reconnaître comme conformes aux normes d'un classement sanitaire conchylicole et pouvoir répondre ainsi au règlement bio

*Bon état ou très bon état écologique et bon état chimique selon le classement de la DCE + Zone conchylicole A ou B (ou équivalence pour ZHCSC) + algues non impropres d'un point de vue sanitaire)*



## Axe 5 – Recherche (*Station Biologique de Roscoff*)



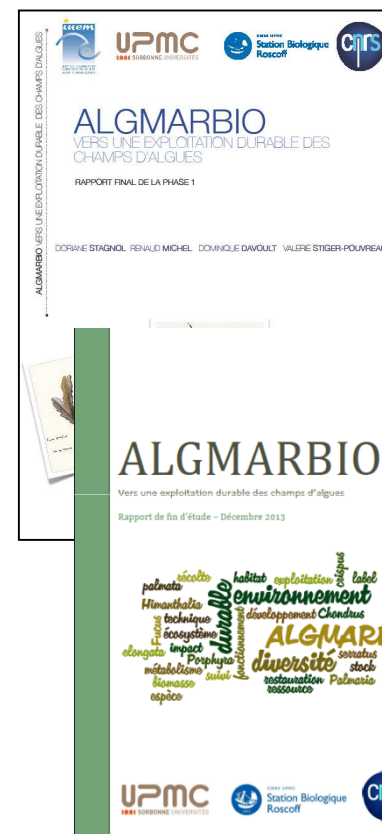
- Répondre aux exigences du cahier des charges européen Bio (pratiques compatibles avec une gestion durable de l'environnement)
- Enrichir le guide de bonnes pratiques de récolte des algues de rive

Travaux sur 7 algues (*Ascophyllum nodosum*, *Chondrus crispus*, *Fucus serratus*, *Himantalia elongata*, *Palmaria palmata*, *Porphyra* spp., *Saccharina latissima*)

- Synthèse bibliographique + Etude de l'impact de la récolte sur :
  - Restauration de l'espèce cible
  - Biodiversité algale et animale associée
  - Métabolisme de la zone

Résultats :

- une connaissance approfondie, par des suivis sur un minimum de 12 mois
- Des pratiques de récolte durables et respectueuses de l'environnement
- Des recommandations intégrées au guide de bonnes pratiques





## Résultats à l'échelle de la filière

- Des collaborations entre les organisations de la filière algues
  - Bénéfiques pour sa structuration et son organisation
  - Positives dans le sens du partage des références et de partage des pratiques
- Notoriété de la filière algues marines
- Sensibilisation large à la gestion de la ressource et aux bonnes pratiques de récolte (+ intégration des recommandations du guide de bonnes pratiques dans le guide de lecture français de la réglementation Bio)
- Liens entre acteurs de la filière terrestre et maritime